

COMITÉ PERMANENT DE L'IMMIGRATION ET DU TRAVAIL

Président: l'honorable JAMES MURDOCK, C.P.

Les honorables sénateurs

Aseltine	Donnelly	McGeer
Blais	Dupuis	Molloy
Bouchard	Euler	Murdock
Bourque	Ferland	Pirie
Buchanan	Haig	Robertson
Burchill	Hardy	Robinson
Calder	Horner	Roebuck
Campbell	Hushion	Taylor
Crerar	Lesage	Vaillancourt
Daigle	Macdonald (<i>Cardigan</i>)	Véniot
David	McDonald (<i>Shédiac</i>)	Wilson

ORDRE DE RENVOI

EXTRAIT des Procès-verbaux du Sénat, séance du jeudi 13 mars 1947.

“Que le Comité permanent de l'Immigration et du Travail soit autorisé et chargé d'étudier la Loi de l'immigration (S.R.C., chapitre 93, ainsi que ses amendements), son application et son mode d'administration, ainsi que les circonstances et les conditions qui s'y rapportent, y compris:

- a) l'opportunité d'admettre des immigrants au Canada;
- b) le genre d'immigrants qu'il faudrait préférer, ainsi que l'origine, la formation et les autres qualités de ces immigrants;
- c) le nombre d'immigrants susceptibles de venir au Canada;
- d) les moyens, les ressources et les aptitudes du Canada relativement à l'absorption, à l'emploi et au soutien de ces immigrants; et
- e) les termes et conditions convenables sous lesquels ces immigrants doivent être admis.

Et que ledit comité fasse rapport de ses conclusions à cette Chambre;

Et que ledit comité soit autorisé à convoquer des témoins, ainsi qu'à faire produire des documents et des dossiers.”

Le greffier du Sénat,
L. C. MOYER.